



**Séminaire atelier sur :**  
**Comment développer un meilleur partenariat  
entre la famille et l'école contre la violence?**

***Eléments repères pour les travaux de groupes :***

**1 - Rôle des ONG dans la lutte contre la violence :**

L'Etablissement des partenariats ONG – écoles est une condition nécessaire pour faciliter l'accès et l'intervention des ONG dans la dynamisation de la vie scolaire. La loi d'orientation du système scolaire de juillet 2002, prévoit ces partenariats et appelle à leur développement. Dans le cadre de ce partenariat, les ONG peuvent jouer plusieurs catégories de rôles:

**a - rôle de dynamisation du dialogue école - famille**

- Ce rôle est nécessaire pour aider à l'enracinement d'une culture du dialogue entre l'école et la famille qui est indispensable pour lutter contre la violence;
- servir d'interface entre l'école et la famille sur un plan global pour permettre et développer la participation des parents dans la gestion de la vie scolaire, ceci développera l'appropriation de l'école par les familles et projettera aux élèves une image positive de collaboration et d'entraide;
- servir d'interface entre l'école et la famille en assurant la médiation dans des cas individuels qu'il s'agisse de violence ou de châtiment corporel ou de mauvais résultats
- renforcer la relation de confiance entre l'école et la famille et assurer la complémentarité de leurs fonctions éducatives respectives qui doivent être convergentes et non divergentes.

**b - rôle dans l'habilitation des familles**

- Promouvoir le rôle de la famille dans la prévention, le dépistage et la prise en charge des situations à risque qui peuvent déclencher la violence chez l'enfant;
- sensibiliser les familles au rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants y compris le châtiment corporel
- promouvoir la culture du dialogue familial, la tolérance, la participation et l'expression de l'enfant

**c - rôle dans la dynamisation de la vie scolaire**



- au niveau micro: aider à promouvoir au sein des écoles, l'action sociale au profit des élèves à risque ainsi que les activités culturelles, de loisirs, les exercices physiques et le sport pour éloigner l'enfant de la rue, canaliser son énergie dans quelque chose d'utile et en même temps développer sa créativité et son expression de soi; ces activités peuvent aider à inculquer aux enfants et adolescents les valeurs humaines universelles (solidarité, responsabilité, tolérance, coopération...). Ces activités permettent en outre de tenir compte de l'identité du groupe et le sentiment d'appartenance qui sont importantes pour les jeunes
- au niveau méso: aider à la conception et à la mise en œuvre de plans régionaux antiviolence adaptés aux spécificités régionale et consacrant le principe d'un partenariat social élargi et agissant contre la violence; les ONG peuvent aider à la mise en place de réseaux régionaux impliquant une multitude d'autres intervenants (autorités locales et régionales, les DPE, les médecins et intervenants sociaux, les services d'aide à l'enfance et à la jeunesse, les service de la police et de la justice. Les ONG peuvent en outre tenir des permanences sociales pour recevoir les familles qui ont besoin d'aide ou de guidance ou faire de l'écoute et du counselling pour les élèves notamment ceux à risque sans oublier les enseignants
- au niveau macro: Participer au débat national sur la question, à la réflexion et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la violence ainsi qu'au suivi de sa mise en œuvre et au suivi de l'évolution du phénomène.

## **2- Rôle de la famille dans la réduction de la violence :**

- Reconnaître que et accepter de changer les comportements familiaux qui favorisent la violence (disputes ou même la violence familiales, choix des jeux pour enfants, le laisser aller, l'encadrement familial défaillant ....)
- Etre attentive à tous les symptômes et signaux d'appels pouvant indiquer un mal être ou une angoisse chez l'enfant
- Etablir un dialogue au sein de la famille avec un contrôle valorisé et positif et veillant à cultiver la responsabilité et le sens critique chez le jeune (programmes TV, Internet, jeux, fréquentations, ...); ce dialogue permettra à l'enfant d'exprimer son point de vue mais aussi de s'ouvrir à ces parents ou frères et sœurs sur les problèmes qui le tracassent;
- Aider le jeune dans ses choix de vie et l'orienter dans ses décisions importantes;
- Renforcer la relation famille - milieu éducatif et promouvoir un dialogue mutuel en faveur d'un environnement éducatif sans violence

## **3 - Partenariat école - famille dans la réduction de la violence :**



- Evaluer la relation actuelle école – famille, ses tenants et ses aboutissants, ses points forts et ses faiblesses ainsi que leur déterminants principaux
- Evaluer l'efficacité des mécanismes actuellement existant pour véhiculer dans les deux sens, l'information entre les partenaires ainsi que la réponse de la famille aux sollicitations de divers types de l'école afin de la valoriser, en sachant que la continuité du contact permet de prévenir la violence en projetant l'image d'une communauté mobilisée contre la violence;
- Stimuler l'intérêt des familles sur l'impact de tel partenariat sur la rentabilité scolaire, la sécurité, le bien être et le développement sain et harmonieux de l'enfant
- Développer de manière réelle et effective la participation des parents et des familles dans la gestion de l'établissement et dans la vie scolaire mettant à profit ce que peuvent apporter à l'école les centaines de parents qui se sentent respectés, écoutés, reconnus comme partenaires et non comme intrus et qui adhèrent aux choix de l'école et à ses options fondamentales.
- Eviter toute forme d'adversité ou d'animosité entre les familles et l'école, le rôle du chef d'établissement dans ce cadre est absolument primordial; en cas de malentendu ou de mésentente une médiation peut être faite par un enseignant ou un autre parent.